

## AVANT-PROPOS

Entre aveu d'échec et dénonciation de défaut, le jugement d'illisibilité dit simultanément un désir de dévoilement et sa mise en déroute. Qu'il résulte d'un sens qui se refuse à la quête ou qu'il s'énonce face à l'impossibilité du déchiffrement, il peut conduire à l'abandon, signaler une fin de non recevoir, la mise à mal d'une relation, mais toujours il suppose l'existence d'un reste qui ne serait pas élucidé. Dire d'un texte qu'il est illisible, d'une écriture qu'elle est inlisible, pour parler comme au temps de Madame de Sévigné, c'est toujours pointer quelque chose de l'ordre de la résistance. Autour de l'illisible s'agrègent donc les figures de la négation : mise à mal de l'intelligible, défaut du visible, obscurcissement par excès ou par manque, l'illisible tient de l'empêchement, de l'obstacle dressé sur une trajectoire que l'on espérait sans encombres. À croire que l'illisible serait le revers d'une transparence de la parole, idéale ou revendiquée. Tel est du moins le piège qu'il nous tend pour peu qu'on le réduise à n'être qu'un raté dans un parcours du sens qui se devrait d'être sans heurt. Ainsi entendu, l'illisible se retourne contre qui le dénonce, il met à nu l'illusion d'une représentation du jeu du sens comme simple transmission entre encodage et décodage. L'illisible tient alors du trompe-l'œil, figure rassurante finalement si elle n'est là que pour vérifier l'existence d'une autre façon de dire et de faire, où se délivrerait sans reste un sens bien maîtrisé. On le voit, l'illisible porte en lui une aporie, la menace de l'enfermement dans une norme hypothétique, norme des pratiques discursives, esthétiques.

Pour autant, l'illisible relève bien de la figure obscure : dégagé des pièges d'un arrimage à la norme, il devient l'autre nom susceptible d'être donné à l'opacité constitutive de tout discours, aussi « limpide » qu'il puisse s'afficher, et plus encore de cette mise en œuvre spécifique de la langue qu'est la littérature. Barthes le disait déjà, on peut décider qu'« au fond de tout texte, si lisible qu'il ait été

conçu, il y a, il reste de l'illisible »<sup>1</sup>. Dès lors, on ne posera pas la frontière entre lisible et illisible dans un rapport frontal entre deux domaines extérieurs l'un à l'autre, mais dans une relation d'intériorité : l'illisible traverse constitutivement les pratiques, de manière plus ou moins marquée, sa perception se module selon l'Histoire, engageant de façon plus englobante une anthropologie des pratiques. L'illisible rend problématiques les questions d'ajustement, de coïncidence : par et dans lui se dessinent, subreptices ou menaçants, le manque, la faille, la césure : entre le sens et le signifiant, entre le sujet et la langue, entre le corps du lecteur et le rythme du discours.

Les pratiques à travers les époques ont répondu différemment à cette mise en cause de l'ajustement et de la coïncidence. D'un certain idéal antique de la clarté au jeu contemporain avec la part d'ombre constitutive, se sont inventés des dispositifs qui en définitive n'ont peut-être d'autre fin que de réévaluer ou déplacer le régime de l'illisible.

Poétique, esthétique, historique et anthropologique : l'illisible sollicite ces différentes approches. Trois grandes étapes structurent donc le parcours proposé par ce volume, qui rend compte de l'illisible dans sa dimension langagière, mais aussi iconographique et plastique : une première partie, consacrée aux approches théoriques, permet de mettre en perspective la question et propose une typologie de l'illisible. Les deux autres parties s'attachent à analyser les pratiques de l'illisible, l'une dans le champ de la littérature, l'autre sous l'aspect plus spécifiquement matériel de sa relation au visible, pictural, typographique ou plus largement plastique.

Pictural, graphique ou textuel, l'illisible n'est-il pas ce qui nous oblige à voir, une figure de l'obscur qui nous contraint à traverser, selon la formule de Christian Prigent, « l'opacité stabilisée du sens » ?

Liliane LOUVEL et Catherine RANNOUX

---

1. « Sur la lecture », écrit pour la *Writing Conference* de Luchon, 1975, publié dans *Le Français aujourd'hui*, janvier 1976, repris dans *Œuvres complètes*, tome IV, 1972-1976, Seuil, 2002, p. 929.